



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Goethe Institut

Question écrite n° 61659

Texte de la question

M. Jean-Claude Leroy appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la menace de fermeture du Goethe Institut de Lille. Dès le 30 juin 2001, toutes les activités habituelles du Goethe Institut de Lille seront suspendues. Or, ce centre culturel allemand emploie 24 personnes, aussi bien allemandes que françaises. Il accueille plus de 850 élèves par an, et son centre d'examen délivre annuellement 450 diplômes reconnus. Dans la région Nord - Pas-de-Calais, où se sont développés plus de 150 jumelages, le Goethe Institut de Lille joue un rôle positif dans le maintien et la relance des jumelages, notamment avec des communes de l'ex-RDA. La réunification allemande a élargi également le rôle éducateur de cet institut. La fréquentation et ses activités ont encore augmenté, comme en témoigne une série de récentes expositions et conférences sur l'Allemagne actuelle. Travaillant dans le cadre des accords culturels entre la France et l'Allemagne prévus par le traité de l'Elysée, il a permis, dans une région douloureusement marquée par les guerres du passé, d'approfondir la connaissance entre les deux peuples, et promouvoir une véritable culture européenne. Le rôle du centre culturel allemand lillois a pris au fil des années de plus en plus d'importance, et incarne un élément indispensable au rayonnement culturel de la capitale régionale du Nord - Pas-de-Calais. Il lui demande les mesures qu'il compte prendre afin que les activités du Goethe Institut de Lille continuent.

Texte de la réponse

En raison des restrictions budgétaires imposées par le gouvernement allemand, le Goethe-Institut/Inter Nationes est dans l'obligation de réorganiser son réseau d'établissements culturels en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord. A ce stade, les autorités allemandes envisagent de restructurer le Goethe-Institut de Lille pour en faire un bureau de contact et de liaison dans le nord de la France et un point d'ancrage dans l'eurorégion Nord de la France-Flandres-Wallonie. Le service cinéma installé à l'institut devrait se charger à l'avenir, parallèlement à sa mission régionale, de l'organisation d'un festival du film allemand en France. Il n'en reste pas moins que l'activité des services linguistique et culturel et celle de la bibliothèque devraient en être sensiblement réduites, compte tenu notamment des réductions de personnel envisagées. Dès l'an dernier, lorsque la nouvelle d'une fermeture probable de cet institut a été connue, des démarches ont été entreprises pour que, dans l'esprit du sommet de Potsdam incitant les sociétés civiles à s'impliquer davantage dans la relation culturelle franco-allemande, un soutien local important puisse être apporté à cette institution. Le conseil régional de Nord - Pas-de-Calais a déjà annoncé son intention de soutenir financièrement les activités culturelles du Goethe-Institut. L'idée d'intégrer celui-ci, à partir de 2003, dans une Maison de l'Europe gérée avec le concours de la région et de la ville de Lille, telle qu'elle a été évoquée récemment, constitue une offre intéressante. En effet, des démarches pourraient être entreprises, notamment auprès du ministère fédéral des affaires étrangères, si les conditions d'un maintien du Goethe-Institut de Lille étaient à nouveau examinées par l'ensemble des partenaires français concernés et si de nouvelles propositions pouvaient être faites très rapidement aux autorités allemandes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Leroy](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61659

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 4 juin 2001, page 3167

Réponse publiée le : 10 septembre 2001, page 5154